

Le 1^{er} juin 2017

NON À LA DISPARITION DE L'ÉMISSION « PÉRIPHÉRIES » !

Le Conseil national des villes (CNV), par la voix de ses deux vice-présidents Fabienne Keller et Olivier Klein, en appelle à la direction de Radio France afin qu'elle revienne sur sa décision de supprimer de son antenne l'émission « Périphéries » conçue et animée par le journaliste Edouard Zambeaux.

Cette émission, qui vient de fêter sa 500^{ème} et recueille plus d'un million d'auditeurs à une heure de grande écoute, dans un format dynamique (4 mn), a contribué pendant dix ans à livrer une analyse et une compréhension juste et équilibrée des quartiers populaires, et à lutter contre les stéréotypes.

Ce type d'émission permet, sans occulter les difficultés, de montrer l'humanité et la richesse de ce qu'il est convenu d'appeler « les banlieues » et fait un contrepoids nécessaire aux faits divers qui engendrent la peur et le rejet.

À l'heure où le président de la République crée un ministère de la Cohésion des Territoires et où les fractures territoriales sont au cœur du débat public, le CNV voit dans la disparition de cette émission un signal incompréhensible : la prise en compte des habitants des quartiers de la politique de la ville, qui représentent un dixième de la population du territoire et qui sont trop souvent caricaturés et stigmatisés, est une nécessité absolue.

A SAVOIR

Le Conseil national des villes (CNV) est une instance de concertation et de proposition présidée par le Premier ministre. Sous l'égide de ses deux vice-présidents, Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, et Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois, il a pour mission de conseiller le Gouvernement sur l'élaboration de la politique de la ville et du développement social urbain.

En juillet 2016, il a remis un avis au ministre de la Ville sur la place des quartiers populaires dans les médias : « il est nécessaire que leur reflet dans les médias soit raisonnablement fidèle à la réalité pour que les habitants s'y reconnaissent... Une représentation équilibrée ne signifie pas toutefois un appel à la compassion ou à l'angélisme mais un droit à l'expression des quartiers et la capacité des médias à relayer les informations et les événements positifs qui s'y déroulent », indiquait le CNV.

CONTACT PRESSE

Marie-Pierre RAMOS
Tél. : 01 85 58 60 53 - marie-pierre.amos@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr